



**Olivier Aurenche et alii, Lyon, une université dans sa
ville, Éd. Libel, 2018**

Myriam Biscay

► **To cite this version:**

Myriam Biscay. Olivier Aurenche et alii, Lyon, une université dans sa ville, Éd. Libel, 2018. 2019.
hal-02880934

HAL Id: hal-02880934

<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-02880934>

Submitted on 25 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu de lecture de l'ouvrage collectif : *Lyon : une université dans sa ville*

Lyon, une université dans sa ville, textes réunis par Olivier Aurenche, Christian Bange, Georges Barale, préface de Khaled Bouabdallah, Lyon, Libel, 2018, 487 p.

Myriam Biscay

Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3

Les récurrentes réformes universitaires de ces dernières décennies adoptées par les pouvoirs publics témoignent des problèmes que nourrit actuellement l'enseignement supérieur en France (Freitag, 1995) (Schultheis, 2008) (Fortier, 2010). Cette actualité interroge sur ce qu'est ou ce que doit être l'université. Tournant le regard vers le passé, de nombreux ouvrages sur les universités fleurissent depuis une dizaine d'années et brossent le portrait d'universités plus ou moins anciennes, cherchant peut-être ainsi à célébrer et mettre en avant une institution multiséculaire face à l'inquiétude causée par des remises en cause constantes de cette institution. Dans cet esprit s'inscrivent, entre autres, les ouvrages sur l'histoire de l'université de Strasbourg (Olivier-Utard, 2015), de Nancy (El Gammal, Germain, Lormant, 2015), de Valence (Latouille, 2012), de Caen (Quellien, Toulorge, 2012) ou bien d'Angers (Denéchère, Matz, 2012). Si la ville de Lyon bénéficiait déjà d'un tel ouvrage concernant l'université catholique (Moulinet, de Capèle, 2015), en revanche rien de tel n'avait été effectué récemment concernant l'université étatique ; en effet le dernier ouvrage sur l'université de Lyon remontait à près de cent ans (Ehrhard, 1919). Ce vide est désormais comblé avec l'ouvrage intitulé *Lyon, une université dans sa ville* réunissant plus de cinquante contributions. Cet ouvrage est le fruit d'un colloque intitulé *L'Université de Lyon : une mémoire riche d'avenir*, organisé sous la forme de cinq conférences hebdomadaires entre octobre et novembre 2011 sur le campus de l'université Lyon 2. Si toutes les communications n'ont pu être retranscrites dans l'ouvrage, l'ambition consistait à expliquer la construction de l'université à Lyon intimement liée à l'évolution de la ville : son histoire son urbanisme, son économie, l'évolution des formations tant académiques

que professionnelles, sa sociologie, l'histoire des grandes figures lyonnaises scientifiques et/ou politiques...

La perspective est résolument vaste puisque cet ouvrage est structuré en cinq parties présentant successivement les institutions, les personnalités, les collections universitaires, les bâtiments, et enfin le développement local et international de l'université lyonnaise¹.

Ici réside l'un des apports essentiels de cet ouvrage, l'amplitude des diverses contributions permet de retracer l'histoire de cette jeune université qui, bien qu'arrivée tardivement en comparaison avec celles de Paris, Toulouse ou Montpellier, a réussi à se frayer une place de choix parmi les villes universitaires françaises. Comme le souligne Auguste Ehrhard « Lyon n'a pas le lustre d'un long passé universitaire », en effet la ville doit attendre l'époque napoléonienne pour voir poindre diverses facultés en 1808 avec l'université impériale. Apparaissent alors les facultés de théologie, de sciences et de lettres puis, sous la III^e République seulement, l'érection des facultés professionnelles : droit², médecine et pharmacie³. Mais loin de se cantonner à la seule naissance de ses diverses facultés, l'ouvrage intègre également l'étude des nombreux enseignements qui ont pu être dispensés à Lyon avant même la Révolution spécialement dans le domaine médical et vétérinaire⁴. Par ailleurs, au-delà du processus historique de mise en place des premières facultés, sont également envisagées les diverses extensions par le prisme du développement de l'enseignement supérieur à Lyon avec les grandes écoles qu'il s'agisse de l'INSA ou de l'IEP, mais aussi avec le développement de nouveaux campus plus adaptés à la massification de la population étudiante. Sont aussi évoquées les différentes scissions, d'abord celle suivant 1968 avec la séparation entre l'université Lyon 1 (sciences et médecine) et Lyon 2 (droit et lettres), puis la seconde entre les universités Lyon 2 et Lyon 3 en 1973. Les différentes étapes historiques jalonnant l'histoire de l'enseignement supérieur à Lyon sont ainsi présentées au lecteur au travers des diverses contributions bien qu'aucun article ne retrace précisément l'évolution chronologique de ces évolutions à l'exception de la conclusion présentant sommairement les différents temps de l'université.

1 Sont ainsi évoquées les autres implantations universitaires dans la région à l'instar de Bourg et de Saint-Étienne mais également les extensions dans le Moyen Orient.

2 Les articles de Nicole Dockès-Lallement et de Jean-Pierre Potier présentent ainsi respectivement les trois temps de la faculté de droit de Lyon (1875-1935) et les économistes de la faculté de droit de Lyon (1875-1940).

3 Pour obtenir le titre même d'Université, Lyon comme ses consœurs doit attendre 1896.

4 Un article de Philippe Jaussaud présente l'histoire de l'école nationale vétérinaire de Lyon à partir de 1761. Précisons toutefois que ces enseignements novateurs n'étant pas accompagnés de la collation des grades, les étudiants devaient ensuite nécessairement se rendre ailleurs pour y prendre leurs grades et obtenir ainsi le diplôme correspondant à la formation suivie.

De même, il convient de souligner la pluralité des disciplines présentées ; l'ouvrage aborde l'histoire d'enseignements extrêmement divers à l'instar de la préhistoire, du droit, de l'économie, de la médecine ou bien des sciences de la vie. Enfin, les différentes contributions de cet ouvrage soulignent le lien ténu entre l'institution universitaire et la recherche scientifique et ne sont donc pas oubliés les différents centres de recherche de l'université lyonnaise abordés par certaines contributions⁵.

Si la démonstration du dynamisme de l'enseignement supérieur à Lyon malgré une consécration historique tardive, est une véritable réussite de cet ouvrage collectif, il convient d'en souligner les écueils. Pour commencer, le deuxième chapitre brosse le portrait de vingt-et-une personnalités saillantes des universités lyonnaises et l'on peut regretter l'exclusivité des portraits masculins ; cela étant l'article de Marianne Thivend sur les femmes professeurs à l'université au xx^e siècle en explique très clairement le motif⁶. Par ailleurs, le dernier article de ce chapitre consacré également aux femmes permet de souligner leur implication dans la recherche et les sciences et cherche ainsi sans doute à pallier l'omniprésence masculine dans les portraits précédents. De même, dans cette partie on peut également regretter la surreprésentation des universitaires en science ; il aurait été intéressant de présenter également les grandes figures politiques ayant œuvré à la création de l'université⁷.

Ensuite, et malheureusement ce défaut reste difficile à pallier dans un ouvrage collectif, on regrettera l'absence de fil rouge au sein de l'ouvrage. Certes le panorama est extrêmement vaste mais l'ensemble se présente davantage comme une monographie plus qu'un véritable essai de réflexion sur l'enseignement supérieur à Lyon. Par ailleurs, le choix du titre reste également discutable. Le terme d'université présente l'avantage d'être relativement accrocheur pour le lecteur potentiel mais le mot doit être entendu dans un sens générique puisque l'ouvrage ne concerne pas le seul enseignement universitaire⁸. De plus, l'emploi du singulier semble abusif. En effet, et l'ouvrage le montre bien dans la conclusion consacrée au différents temps de l'université, on ne peut guère parler d'université au singulier à Lyon si ce n'est pendant la période de l'université napoléonienne. À partir de 1896 la re-crédation des universités ne parvient pas à dépasser

5 Entre autres sont évoqués les centres de recherche en sciences humaines, en astrophysique, en histoire du christianisme mais aussi la M.O.M. (Maison de l'Orient méditerranéen).

6 L'article présente la quasi exclusion des femmes au sein du public étudiant jusque dans les années 1930. Puis, à partir de là, alors que l'effectif féminin augmente dans la population étudiante, l'intégration des femmes dans le public enseignant reste difficile ou bien cantonnée à des postes moins prestigieux.

7 À ce titre, un portrait du maire Gailleton, qui réussit après de multiples efforts à obtenir l'érection d'une Faculté de droit à Lyon en 1875, aurait été intéressant.

8 À titre d'exemple, un article de l'ouvrage rédigé par R. Payre et G. Pollet porte sur Sciences Po Lyon, de même un autre de M. Garden traite de l'École normale supérieure de Lyon.

la logique facultaire et la loi Faure de 1968 bien qu'ambitionnant de fonder de véritables universités pluridisciplinaires se heurte également aux découpages facultaires « matrice des nouvelles universités » (Aust, 2005). Dès lors, le terme d'université au singulier correspondrait davantage à la tendance actuelle favorisant l'unité à la diversité. En ce sens s'inscrivent les PRES puis les COMUE et, depuis quelques années, le principe de la fusion, qui implique toutefois une différence notable à savoir une nouvelle forme de gouvernance (Musselin et Dif-pradalier, 2014).

Bibliographie

- J. Aust, 2005, « La loi Faure, une rupture avortée ? Effets de Policy feedback et application de la loi Faure à Lyon », *Politiques et management public*, 23, 1, p. 53-69.
- Y. Denéchère, J.M. Matz, 2012, *Histoire de l'Université d'Angers : du Moyen âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- A. Ehrhard, 1919, *L'Université de Lyon*, Lyon, A. Rey.
- J. El Gammal, E. Germain, F. Lormant (dir.), 2015, *L'Université à Nancy et en Lorraine, histoire, mémoire et perspectives*, actes du colloque de 2014, Nancy, PUN, éditions universitaires de lorraine.
- C. Fortier (dir.), 2010, *Université, universités*, Paris, Dalloz.
- M. Freitag, 1995, *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Paris, Ed. La Découverte.
- J.J. Latouille, 2012, *Histoire de l'Université de Valence 1452-2000 : entre intention pédagogique et volonté politique*, Paris, L'Harmattan.
- D. Moulinet, B. de Capèle, 2015, *Université catholique de Lyon : entre passé et avenir*, Lyon, UCLY
- C. Musselin, M. Dif-Pradalier, « Quand la fusion s'impose : la (re) naissance de l'Université de Strasbourg », *Revue française de sociologie*, 2014/2 (vol. 55), p. 285-318.
- F. Olivier-Utard, 2015, *Une université idéale ? histoire de l'Université de Strasbourg de 1919 à 1939*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.
- J. Quellien, D. Toulorge, 2012, *Histoire de l'Université de Caen 1432-2012*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- E. Robert, R. Favier, 2012, *Histoire de l'Université Pierre Mendès France Grenoble 2, 1968-2012*, Renage, Dire l'entreprise.
- F. Schultheis, M. Roca i Ecodà, P-F. Cousin (dir.), 2008, *Le cauchemar de Humboldt : les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir.